



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 11 décembre 2020

- Commission permanente -

### Montpellier rejoint la collection « Grand Site Occitanie / Sud de la France »

Réunis ce vendredi 11 décembre en commission permanente sous la présidence de Carole Delga, les élus régionaux ont accordé le label « Grand Site Occitanie / Sud de France » à la métropole de Montpellier-Méditerranée.

*« La carte des Grands Sites était jusqu'à maintenant incomplète. C'est réparé, la métropole de Montpellier fait désormais partie de notre collection, c'est une fierté et une formidable force de frappe pour l'attractivité et le développement économique des Grands Sites Occitanie / Sud de France. C'est également un nouvel atout pour Montpellier dans la période que nous traversons, particulièrement difficile pour notre économie touristique. Depuis le début de la crise sanitaire, je soutiens fortement les professionnels du tourisme en favorisant le pouvoir d'achat des habitants d'Occitanie, avec la carte Occ'ygène ou encore la vente de 1,3 millions de billets à 1 € pendant les vacances d'été. La labellisation de Montpellier est un acte supplémentaire pour dynamiser ce secteur. Je remercie le président de la métropole de Montpellier de cette collaboration constructive et d'avoir placé cette candidature de qualité parmi ses priorités pour Montpellier comme pour toute la région »* a notamment déclaré Carole Delga.

Créée par la Région Occitanie / Pyrénées, la démarche « Grands Sites Occitanie / Sud de France » est une opération unique en France qui met en valeur des sites touristiques d'exception. Un « Grand Site Occitanie / Sud de France » est **un lieu de forte notoriété doté d'un patrimoine architectural ou naturel remarquable, ou d'un site culturel de rayonnement international** et disposant particulièrement d'une composante à caractère exceptionnel.

La métropole de Montpellier répondant à l'ensemble de ces caractéristiques et de ces atouts, c'est donc tout naturellement qu'elle a fait part de sa volonté d'obtenir le label régional « Grands Sites Occitanie / Sud de France » le 31 juillet dernier. Les élus régionaux ont donc souscrit à cette demande.

Au-delà du label, cette démarche contribue au développement et au rayonnement des territoires dans lequel il se situe. Les objectifs sont de pérenniser et de créer des emplois en stimulant l'activité, d'impulser une dynamique de préservation, de valorisation, de médiation culturelle et patrimoniale dans les cœurs emblématiques des sites. L'innovation est également recherchée dans les nouvelles approches artistiques, numériques et ludiques du patrimoine afin de structurer une offre de qualité tout en préservant la qualité de vie des habitants.

Montpellier rejoint ainsi le pic du Midi, le pont du Gard, le cirque de Gavarnie, la cité de Carcassonne ou encore Rocamadour, portant à 41 le nombre total de lieux labellisés.

Dans le cadre de sa stratégie touristique, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a déployé à l'échelle régionale le concept des « Grands Sites Occitanie / Sud de France ». Largement plébiscité par les habitants, les touristes, les collectivités engagées ainsi que les professionnels, ce dispositif mise sur les territoires et les richesses régionales pour booster la dynamique touristique de l'Occitanie, des Pyrénées à la Méditerranée.

Plus d'infos sur le site internet des Grands Sites Occitanie / Sud de France :  
[www.grands-sites-occitanie.fr](http://www.grands-sites-occitanie.fr)

#### ■ Contact presse :

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 Montpellier : 04 67 22 81 31